

## SE PREPARER A LA CERTIFICATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE - TUTEURS, Ressources Services à la personne/ Aide à domicile

### Objectif global

Se préparer aux épreuves de la certification relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs

### Compétences visées

Organiser et adapter l'ancrage des compétences.

### Public

Tout personnel, administratif, commercial ou d'intervention d'une agence de services à la personne ou d'aide à domicile

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf prérequis incompatibles avec le handicap. Afin de faciliter et d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager/ adapter si besoin la formation pour la réaliser dans les meilleures conditions : contact Référent Handicap [c.edonlamballe@ediad.com](mailto:c.edonlamballe@ediad.com)

### Prérequis

Le candidat doit justifier soit :

- 1° : de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours. La date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt de dossier d'inscription du candidat ;
- 2° : d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques – Mise en situation – Aide à la rédaction et à la soutenance

### Profil du formateur

Responsable pédagogique, experte en médico-social, en formation initiale et continue – Formatrice pour MA et tuteurs depuis plus de 15 ans

### Modalités évaluation des compétences

Positionnement – Évaluation des compétences visées par questionnaire final Et/ ou certification RNCP MATU

### Modalités évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud par le stagiaire – Attestation finale de validation de compétences et Certification Ministère du travail - RNCP RS5515 – Formacode 44588 si validation

### MODALITÉS :

Modalités : **E-learning asynchrone : 4h + 1 h 30 d'accompagnement synchrone** (2 créneaux horaire proposés par mois) **et 30 mn d'accompagnement asynchrone** avec relecture des travaux

Durée : **6 heures**, incluant la rédaction des documents pour la certification, hors temps de certification (50 mn sur site en présentiel)

Dates : à tout moment de l'année, entrée individuelle permanente - Réponse sous 48 h à toute demande de renseignements et Inscription possible dans les 48h de la réception de la convention signée  
Coût : 180 euros (120 euros si adhérent FESP) + 120 euros d'inscription à une session de certification (Paris 15<sup>e</sup>)



MOYENNE ATTRIBUÉE PAR NOS STAGIAIRES A CETTE FORMATION : 8,4 /10

## SE PREPARER A LA CERTIFICATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE - TUTEURS, Groupe métiers du domicile

### Formation

Etre tuteur / Maitre d'apprentissage  
Le cadre légal - Les enjeux- la fonction  
Le parcours – la certification MATU

Les documents attendus lors de la certification  
Le dossier de présentation du candidat  
Le choix de 2 situations professionnelles issues de la pratique permettant au MA/TU de démontrer ses capacités à les exploiter pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation de l'alternant

Validation des écrits attendus lors de la certification

Préparation à l'entretien avec le jury  
L'exposé des situations de travail devant le jury

**Classe virtuelle 1 h 30 (2 créneaux horaires proposés par mois)**

Rappel des attendus du jury

### INFORMATIONS SUR LA CERTIFICATION MATU

Inscrite au répertoire spécifique  
RS5515

Date d'échéance de l'enregistrement : 15-10-2026

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Chiffres clés EDIAD : 53/56 personnes certifiées MATU au 30 juin 2025.

### Certification

#### Compétences attestées

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

- 1 Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- 2 Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- 3 Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

- 4 Suivre le parcours avec le centre de formation.
- 5 Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- 6 Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

- 7 S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- 8 Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
- 9 Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

#### Modalités d'évaluation

Production d'un dossier de présentation du candidat

Production de deux situations professionnelles préparées en amont de la session

Session d'examen : 1 situation professionnelle choisie par le jury à présenter oralement et son exploitation + des questionnements sur les capacités à exploiter une situation professionnelle pour construire des situations d'apprentissage, sur la mise en œuvre des compétences du MATU et sur son dossier candidat.

Durée : 50 mn - *Les sessions de certification se déroulent à Paris, 15<sup>e</sup>, inscription 3 mois à l'avance avec paiement du cout de session 120 € lors de l'inscription*